

## Délibérations à l'ordre du jour du conseil municipal du 2 février 2023

délibération 2023-01 : convention de co-maîtrise d'ouvrage et de financement relative à l'aménagement et la requalification de la fenêtre lacustre – 3<sup>ème</sup> tranche. *Approuvée à l'unanimité*

délibération 2023-02 : acceptation du legs de Madame Jeannie Bernos. *Approuvée à l'unanimité*

délibération 2023-03 : adhésion à la convention d'accompagnement de mise en conformité relative à l'obligation réglementaire Eco énergie tertiaire avec le Syndicat Départemental d'Equipement des Communes des Landes. *Approuvée à l'unanimité*

délibération 2023-04 : budget Commune 2023 – autorisation d'ouverture de crédits d'investissement. *Approuvée à l'unanimité*

délibération 2023-05 : lotissement Aerial du Gauchey – modification pour l'attribution et la cession du lot « 5 ». *Approuvée à l'unanimité*

délibération 2023-06 : lotissement Aerial du Gauchey – attribution et cession du lot « 3 ». *Approuvée à l'unanimité*

délibération 2023-07 : dénomination de la voirie du lotissement « avenue des Landes ». *Approuvée à l'unanimité*

délibération 2023-08 : acquisition des parcelles AE 184, AE 185, AE 186, AE 187, AE 189, AE 190 – lotissement « Le Pas du Braou ». *Approuvée à l'unanimité*

délibération 2023-09 : mise à jour du document unique et du plan d'actions – modification n°6. *Approuvée à l'unanimité*

délibération 2023-10 : plan de formation 2023 des agents de la Commune. *Approuvée à l'unanimité*

délibération 2023-11 : création d'un emploi permanent d'adjoint technique. *Approuvée à l'unanimité*

délibération 2023-12 : création de deux emplois non permanents d'adjoint technique pour accroissement saisonnier d'activité. *Approuvée à l'unanimité*

délibération 2023-13 : création d'un emploi non permanent d'adjoint technique pour accroissement temporaire d'activité. *Approuvée à l'unanimité*

Communication des décisions du Maire.